

N° 10-5
25/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250325-10_5_25032025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 mars 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERULT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Ressources humaines : embauche CDD vacances avril 2025

Madame GUERULT Jessica, la première adjointe, indique que l'embauche de deux personnes est nécessaire à l'animation du centre de loisirs pendant les vacances de printemps 2025.

Suite à cette présentation,

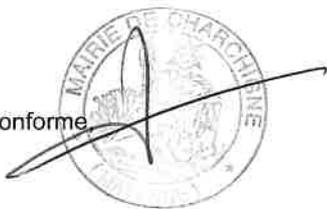
Vu l'article L.332-23 du CGFP,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ❖ De créer deux emplois d'accroissement saisonnier d'activité, non permanent, catégorie C, adjoint d'animation territorial, du 7 au 18 avril 2025 à raison de 35h hebdomadaires.
- ❖ D'autoriser le paiement des heures supplémentaires éventuelles
- ❖ D'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires

Pour Extrait Conforme

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,